

L'Association Sports et Loisirs Pour Tous

remercie tous les participants à la soirée dansante du 11 mars dernier pour avoir enflammé la piste de danse toute la nuit.

Nous félicitons nos jeunes pongistes qui ont débuté les cours à la rentrée avec leur professeur Baptiste et qui ont rejoint le Challenge Rémois comme leurs aînés le font depuis de nombreuses années.

Cette année la BROCANTE de Boulton sur Suippe aura lieu le dimanche 25 juin 2023.

Les inscriptions sont ouvertes auprès de Mme BRUNHOSO Céline (route de Saint Etienne - 51110 Boulton-sur-Suippe - Tél : 06.10.11.56.09) et se clôtureront le **16 juin 2023**. La fiche d'inscription est disponible sur le site de la mairie. Une buvette avec petite restauration sera à votre disposition.

Nous avons également le plaisir de vous annoncer que le spectacle de danse des enfants aura lieu le mercredi 21 juin 2023.

Pour communiquer avec nous : sportsloisirs.boulton@gmail.com



La Truite de la Suippe

Journée des retraités à l'étang du vivier !

Une journée spéciale, offerte aux retraité(e)s de Boulton-sur-Suippe, était organisée le samedi 15 avril à l'étang du Vivier. Nos anciens, amateurs de pêche, peu nombreux mais motivés, ont pu se retrouver au bord de l'eau et profiter de cette journée clémente... avec de belles prises !

Notre étang est ouvert à tous, certains dimanches, avec des tarifs à la demi-journée et/ou à la journée complète. N'hésitez pas contacter Mr et Me Breton 06 82 15 80 27.

Pour plus d'information sur notre association, vous pouvez consulter notre page sur le site internet de la commune.



Contact mail : latruitedelasuippe@gmail.com



Le petit Boulton de plus pour l'environnement



Concours Maisons Fleuries 2023 : 3ème édition !

Le comité ENVIRONNEMENT de la mairie a décidé pour la 3ème année consécutive d'organiser le concours maisons fleuries. Celui-ci a pour but de valoriser l'embellissement de notre village. Il est ouvert à tous les bouquins(es) et il est gratuit.

Il faut néanmoins que votre maison, jardin ou cour soit visible de la rue afin que le jury puisse l'évaluer sans votre présence.

L'inscription se fait avant le 9 juin 2023 par retour du bulletin fourni dans le bouquin'info de

Mai/Juin 2023 (ci-dessous) ou téléchargeable depuis le site internet de la mairie en le déposant dans la boîte aux lettres de la mairie ou en le renvoyant par mail. Le jury passera évaluer les concurrents la dernière semaine de juin.

Une cérémonie de remise des prix aura lieu début septembre. Tous les participants seront récompensés ! (Règlement consultable en mairie et sur le site internet de la commune).



Concours maisons fleuries 2023 organisé par la mairie

Bulletin d'inscription

(à retourner **avant le 9 juin 2023** dans la boîte aux lettres de la mairie ou par mail commune.boultonsuruippe@gmail.com)

NOM et PRENOM :

Adresse :

Tel :

Mail :



Les informations recueillies sur ce coupon sont enregistrées dans un fichier informatisé de la mairie de Boulton-sur-Suippe. Conformément au Règlement européen sur la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016, vous pouvez exercer vos droits en contactant le Délégué à la protection des Données, CDG 51, 11 rue Carnot à Châlons en Champagne ou auprès de la CNIL.

Bouquin'info : Faites votre choix. A retourner avant le 16 juin 2023

Nom et Prénom :

Adresse :

- Version papier dans ma boîte aux lettres et j'autorise la mairie à coller un sticker sur ma boîte aux lettres
- Version numérique par mail. **Mon adresse mail :**
- Je consulte seul la version PDF sur le site internet de la commune



Les informations recueillies sur ce coupon sont enregistrées dans un fichier informatisé de la mairie de Boulton-sur-Suippe. Conformément au Règlement européen sur la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016, vous pouvez exercer vos droits en contactant le Délégué à la protection des Données, CDG 51, 11 rue Carnot à Châlons en Champagne ou auprès de la CNIL.

Bourse aux plantes

Le dimanche 16 avril, LE COMITE ENVIRONNEMENT de Boulton sur Suipe a organisé pour la 8ème fois sa BOURSE AUX PLANTES. Cet événement s'est passé aux ateliers municipaux. Beaucoup de trocs de plantes entre les jardiniers pour le potager ou le jardin d'agrément et même des plantes d'intérieur. Mais aussi beaucoup d'échanges, de conseils, d'astuces et de recettes.

Nous avons pu admirer une petite partie des Bonzaïs exposés de Jean-François. Nous avons eu aussi le plaisir de découvrir les projets de l'autre Jean-François, l'apiculteur et d'écouter toutes ses histoires d'abeilles et de fleurs. Un moment privilégié de rencontres entre amoureux de la nature.

Comme tous les ans, nous en avons profité pour planter l'ARBRE DE VIE, symbole des enfants « bouquins » nés en 2022. Léanne, Eden, Léna, Gabriel, Florentin, Léon, Lily, Louise, Noé, Raphael, Héloïse, Candice, Lucien et Mathias et leurs familles étaient invités pour l'évènement.

Ce fût un « MALUS Royalty » ou pommier d'ornement qui a été planté prêt du terrain de boules.

Un beau symbole pour l'avenir et dans quelques années, les boulistes pourront s'asseoir à l'ombre du Malus.



Plantations

Pour ceux qui ont envie de participer au fleurissement du village, on se donne rendez-vous le **mercredi 17 mai à 8h30 aux ateliers (devant la mairie)**

Mairie de Boulton sur Suipe : 2 place de la Mairie. Tel : 03.26.03.30.55. Mail : commune.boultonsursuipe@gmail.com

Rédaction : C.Thiébeaux, S.Erbisti, V.Lempereur, J.Lecocq, M.Chablin, T.Marlé, C.Haution, S.Guillaume, B.Kuentz. Certains articles sont écrits en collaboration avec les associations et comités concernés. Merci à F.MINTOFF pour l'illustration du « Poup » page1.